

ANNÉE SCOLAIRE 2022/2023
AUTORISATION DE SORTIE

A l'attention des parents d'élèves de la section PHOTOGRAPHIE

Madame, Monsieur,

Les élèves de la section PHOTOGRAPHIE sont appelés dans le cadre de leur formation à sortir de l'établissement avec ou sans le professeur pour réaliser des prises de vue ou tournages.

Ces sorties peuvent être de durée variable (une heure, une demi-journée, voire une journée).

Une autorisation permanente de votre part est nécessaire pour organiser ces sorties.

Je vous remercie de bien vouloir compléter l'autorisation ci-jointe.

Veuillez agréer, Madame, Monsieur, l'expression de mes salutations distinguées.

Le Proviseur

Je, soussigné(e) Madame/Monsieur

Autorise mon fils/ma fille

Classe :

à sortir de l'établissement à la demande du professeur pour les travaux de prise de vue ou de tournage.

Date :

Signature :